

Discours d'ouverture de Chaynesse Khirouni,
Présidente du Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle



Seul le prononcé fait foi.

Cher.e.s collègues,

Mme la Préfète de Meurthe-et-Moselle,
Mesdames et messieurs les responsables des Administrations d'Etat,
Mesdames et messieurs en vos grades et qualités,
Mesdames et messieurs,

Au lendemain des **élections sénatoriales**, je profite de l'ouverture de notre session pour féliciter les quatre sénatrices et sénateurs de Meurthe-et-Moselle élu.es : Oliver Jacquin, notre vice-présidente Silvana Silvani, Jean-François Husson et Véronique Guillotin.

Permettez-moi également, avec gravité, en notre nom à toutes et tous, de convoquer ici la **mémoire des victimes du drame de Wintzenheim**. Un sinistre douloureux qui a endeuillé notre été. Une douleur que traduit la question d'actualité de notre collègue Sylvaine Scaglia et à laquelle il convient évidemment d'associer les familles, mais aussi les professionnel-les qui accompagnent les personnes en situation de handicap.

Car nous ne mesurons pas suffisamment les liens sensibles qui unissent les intervenantes et intervenants sociaux avec les publics qu'ils accompagnent et auxquels ils font le don d'une partie d'eux-mêmes. Qu'elles et ils soient ici saluer pour leur engagement souvent trop peu considéré et dont les missions auprès des plus vulnérables sont parfois stigmatisés dans des discours politiques aux accents poujadistes.

Les travailleuses et travailleurs sociaux sont des acteurs de la fraternité du quotidien. Ils sont les couturiers et les couturières d'un tissu social fragilisé lorsque la justice et l'équité cessent d'être au cœur du pacte républicain. Les travailleuses et travailleurs sociaux sont indissociables de la République sociale que nous défendons et qui nous permet de faire face aux défis du vieillissement, de la protection de l'enfance, de la pauvreté ou de l'inclusion.

Nous peinons pourtant à attirer les jeunes vocations et le risque de pénurie de personnel est avéré. **La crise du travail social que nous traversons est d'ailleurs l'un des défis majeurs que notre République devra relever très vite.**

Aujourd'hui, 70 % des établissements médico-sociaux rencontrent des difficultés de recrutements : 30 000 postes sont vacants alors que 150 000 départs à la retraite interviendront d'ici à 2025. En Meurthe-et-Moselle, dans le seul secteur du domicile, ce sont près de 1 000 postes qu'il faudra pourvoir d'ici à 2027 pour parvenir à réaliser les plans d'aide de nos concitoyens âgés ou handicapés, bénéficiaires de l'APA ou de la PCH.

Ce sont évidemment tous les leviers de la reconnaissance, de la revalorisation et de l'attractivité des métiers de l'aide à la personne qu'il convient d'activer dans un mouvement coordonné et cohérent ; c'est-à-dire, en ne reproduisant pas les erreurs commises à l'occasion du Ségur... ou plutôt « des » Ségur devrais-je dire, tant la stratégie de revalorisation pilotée par l'Etat a été émietlée, erratique et continue à être source de frustrations pour plusieurs catégories de personnels.

La remise du Livre Blanc par Mathieu Klein, Président du Haut Conseil du Travail Social, à Madame la Première Ministre, constituera une étape clé. Elle devait avoir lieu demain, dans les murs du Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle. Elle sera reprogrammée, souhaitons-le, dans les prochaines semaines.

Nous consacrerons néanmoins la matinée de demain mardi au thème du travail social, avec nos grands partenaires des politiques sociales et médico-sociale et en présence de la Présidente d'ATD Quart Monde et de Mathieu Klein.

Dans l'après-midi, c'est **Territoire Zéro Non-Recours** que nous lancerons puisque la Meurthe-et-Moselle a été retenue parmi les 67 territoires qui ont candidaté à cette expérimentation. Un lancement avec nos partenaires : l'Etat bien entendu mais aussi la Métropole du Grand Nancy, ATD Quart Monde ainsi que les Villes d'Essey, de Malzéville, de St Max, de Maxéville et de Nancy.

Et je le dis à l'Etat et à sa représentante aujourd'hui, le Conseil départemental, fidèle à sa tradition d'engagement, sera toujours aux côtés de l'Etat lorsqu'il agit pour les solidarités, l'accompagnement de la perte d'autonomie, la protection de l'enfance ou l'accès aux droits des personnes vulnérables.

Ainsi, quand bien même le **pacte des solidarités** demeure encore flou, le Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle s'engage, innove et tente de nouvelles choses pour lutter contre le fléau du non recours aux droits sociaux.

L'expérimentation « Territoire Zéro Non Recours », initié par l'Etat et inscrite dans notre projet départemental, témoigne avec force de cette volonté. Grand merci, Madame la Préfète, aux services de l'Etat en Meurthe-et-Moselle pour leur soutien actif à cette candidature.

En cette période de coupe du monde de rugby, permettez-moi cette analogie : nous avons marqué un essai en décrochant le titre de Département expérimentateur. Il nous appartient désormais de le transformer en démontrant, par l'action, l'incurie des discours stigmatisants et culpabilisateurs qui font le lit du non-recours.

Merci à Silvani Silvani qui a porté politiquement ce projet. Des remerciements qui s'adressent aussi à l'ensemble des agents de l'Administration et des collaborateurs de mon cabinet qui ont travaillé avec détermination sur cette candidature.

Je le dis avec conviction : le plafond de 35 % d'ayant droits au RSA ne sollicitant pas leur allocation peut être fracturé et abaissé. C'est une ambition que nous porterons en attendant l'automatisation des droits. En effet, cette disposition demeure, à mes yeux, le véritable horizon de l'accès aux droits et, par conséquent, de la lutte contre la pauvreté.

Car le RSA est d'abord un revenu de subsistance et de lutte contre la misère. Celle combattue en son temps par l'Abbé Pierre et déjà au cœur du compromis du Conseil National de la Résistance qui entendait, je cite : « assurer à tous les citoyens des moyens d'existence, dans tous les cas où ils sont incapables de se le procurer par le travail ».

Et à ces mesures de solidarités se combinent d'autres réponses visant à atténuer les précarités ou les effets de la vie chère. Je pense, par exemple au **Fonds de Solidarité pour le Logement** dont nous aurons à débattre au cours de la session. Nous en proposons le prolongement et l'adaptation du barème afin de lutter contre l'inflation et le coût de l'énergie.

Nous reviendrons donc plus longuement sur ces sujets à l'occasion de cette session, notamment **autour de la Présidente d'ATD Quart Monde qui nous fait l'honneur de sa présence** durant cette semaine.

Dans le domaine de la revalorisation du travail social et des solidarités, ce sont d'actes dont nous avons besoin, de créativité et d'audace. C'est la raison pour laquelle l'expérimentation est une modalité d'action du travail social avec sa part de découvertes « chemin faisant » mais aussi d'essais - erreurs et d'ajustements.

Quand le petit enfant expérimente la marche, il se prépare à trébucher et à tomber jusqu'à 1500 fois avant de se tenir debout avec aplomb.

Cette métaphore m'offre une transition pour évoquer **une autre candidature de notre collectivité cette fois dans le domaine de la protection maternelle et infantile et le cadre du Service Public de la Petite Enfance initié par l'Etat.**

Nous portons dans ce cadre un projet de rénovation profond de l'accueil des tout-petits reposant sur une approche attentive aux besoins de l'enfant, à ceux des parents en situation de vulnérabilité et à la qualité d'exercice des professionnel·les de la Petite Enfance.

Ces enjeux font évidemment écho aux orientations du rapport sur les 1000 premiers jours de l'enfant de Boris Cyrulnik en 2021 repris par le futur Service Public de la Petite enfance. Preuve, une fois de plus que là où l'Etat soutient les politiques de solidarités, il croise l'engagement partenarial de la Meurthe-et-Moselle.

Enfin toujours en matière d'innovation, nous engageons le lancement d'un très beau projet, celui de la Cité éducative inclusive et culturelle. Il repose, notamment, sur la requalification du collège Jacques Callot de Neuves-Maisons tout en proposant aux élèves en situation de handicap et accompagné par l'AEIM, un environnement apprenant véritablement inclusif au service de leur réussite éducative et sociale. Nous aurons l'occasion, avec notre Collègue Jacky Zanardo,

de revenir sur cette réalisation emblématique, ce projet faisant l'objet d'un rapport en session.

Avec la Cité inclusive, nous mesurons combien l'accompagnement social et médico-social est une pratique vivante et riche de sens.

Je voudrais conclure mon propos en évoquant l'île de Lampedusa. La situation de ce territoire illustre les tensions migratoires que nous avons et aurons à gérer à l'avenir et l'incontournable gestion européenne des migrations humaines.

Elles impactent évidemment les Départements garant de l'accueil des mineurs étrangers isolés. Mais ces jeunes, comme leurs aînés, fuient d'abord la misère, parfois la guerre ou l'insécurité, et, de plus en plus fréquemment : les désordres écologiques et leurs effets sur le climat.

Concrètement, en Meurthe-et-Moselle, cela se traduit, depuis le début de l'année, par une progression du nombre de MNA accueillis. Nous constatons également un nombre inhabituel élevé de mise à l'abris depuis le début de l'été ; entre juillet et août le nombre d'arrivées a progressé de plus de 30 % et le mouvement se confirme en septembre.

Cela n'est évidemment pas sans générer des tensions sur les solutions d'hébergement que nos services et le REMM gèrent avec nos partenaires associatifs de l'aide sociale à l'enfance. Une situation qui témoigne, s'il en était besoin, de **la pertinence et de l'urgence de la Maison Sadoul à Laxou** qui ne doit plus subir le moindre retard...

Le soutien de la Préfecture de Meurthe-et-Moselle est et sera précieux pour avancer rapidement sur différentes solutions d'accueil à commencer par le site de Haussonville consacré aux primo-arrivants. Mais d'autres options sont en cours d'examen et le recours à une réquisition, à l'instar du site de Velaine, ne peut pas être exclu.

Dans ce domaine de l'accueil des jeunes migrants, le Conseil départemental prend sa part et je souhaite réaffirmer, et en conformité avec les engagements internationaux de la France en matière de protection des droits de l'enfant, que **l'accueil des MNA doit continuer à relever des politiques départementales de l'enfance en danger** en partenariat avec le Secrétariat d'Etat chargée de l'enfance auprès de la Première Ministre.

Une exigence que j'ai eu l'occasion de rappeler dans le cadre d'une délégation de présidentes et présidents de Départements reçue le 7 septembre dernier par Mme Charlotte Caubel.

Je défendais aussi auprès de la Ministre la nécessité d'assises nationales de la protection de l'enfance dans le cadre desquelles devrait être traitée la sécurisation des parcours d'intégration des jeunes migrants devenus majeurs ; dès lors qu'ils sont engagés dans un projet sérieux.

En effet et nous le savons bien, 80 % des jeunes évalués mineurs isolés n'ont pas de documents ou disposent de documents dont la validité est remise en question. Ils rencontrent par conséquent des problèmes de régularisation à leur majorité. Difficultés qui se soldent souvent par une obligation de quitter le territoire alors que le Département les a soutenus humainement et financièrement plusieurs années et qu'ils ont construit un projet professionnel viable.

Si l'Etat s'engage avec courage dans une stratégie de régularisation de ces jeunes, notamment lorsqu'ils s'orientent vers des métiers en tension - je pense notamment à la future loi immigration-, le Conseil départemental soutiendra cette politique et agira très concrètement en accompagnant les MNA à se former aux métiers en tension, comme ceux de l'aide à la personne.

Vous le constatez, Mme la Préfète, notre collectivité croit aux convergences, aux synergies et au partenariat entre un Etat stratège, régulateur et des collectivités locales ancrées dans le réel et riches de la diversité de leurs territoires. La Meurthe-et-Moselle croit à un partenariat vivant avec l'Etat dès lors qu'il est construit sur le respect des compétences et les complémentarités.

Pour le mieux-être de nos concitoyennes et concitoyens, nous encourageons la coopération des intelligences dans le cadre d'une organisation des pouvoirs publics à la fois authentiquement décentralisée et simplifiés – comme le préconise la Cour des Comptes dans son rapport de mars dernier sur la décentralisation.

C'est donc avec une confiance lucide mais **avec l'envie déterminée d'agir pour les Meurthe-et-Mosellans, que nous restons fidèles à l'esprit constructif et partenarial qui anime le Conseil départemental.**

Les grandes délibérations qui émailleront cette session ainsi que les échanges de la matinée en seront un témoignage vivant et concret.

Je vous remercie.